

PARLEMENT

Dépôt d'un projet de loi au Sénat



Le Sénat s'est réuni, dimanche à Nouakchott, en séance plénière sous la présidence de son président, M. Bâ Mamadou dit M'Baré.

Cette séance plénière a été consacrée au dépôt d'un projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement, en application de l'article 60 de la constitution, à ratifier par

ordonnance les deux accords de prêt et ISTISNAA qui seront signés par le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la Banque Islamique de Développement (BID), et qui sont destinés au financement du projet de construction de la route Néma-Bassiknou-lot 1.

Auparavant, la conférence des

présidents au niveau de la chambre haute avait soumis, au cours d'une réunion tenue en présence du ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Me Hamdi Ould Mahjoub, ce projet à la commission des Affaires économiques et du plan pour examen. ●

LIRE PAGE 3

DIRECTIVES PRÉSIDENTIELLES :

Plusieurs ministres tiennent des réunions avec leurs personnels



Suite aux directives données, mercredi en conseil des ministres, par le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, au sujet de l'assiduité des personnels de l'administration publique et de la mise de l'Administration au service des citoyens, plusieurs ministres ont tenu des réunions avec leurs départements qu'ils ont sensibilisés autour de l'exécution des instructions présidentielles. Ainsi, hier, les ministres de la Justice, des Finances, de l'Équipement et

des Transports ont eu, chacun, à tenir des réunions avec leurs personnels qu'ils ont engagés à respecter les horaires de travail et à faire preuve de rigueur en matière d'exécution des programmes de leurs départements. C'était également le cas du commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile qui avait, lui, appelé son personnel à appliquer les directives du président de la République. ●

LIRE PAGE 3

RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UMA

La Mauritanie choisie pour la présidence du Groupe 5+5

La 30ème session du conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union du Maghreb Arabe a clôturé ses travaux, samedi soir à Rabat.

Cette session qui s'est déroulée en présence de notre chef de diplomatie, M. Hamadi Ould Hamadi, a vu la désignation de notre pays pour le pourvoi du poste (maghrébin) de la présidence conjointe du conseil des ministres



des Affaires étrangères du groupe 5+5 pour la prochaine période.

Au cours de cette 30ème session, les ministres maghrébins ont aussi discuté de questions liées à la réforme de l'Union du Maghreb Arabe. ●

Lire page 3

Le ministre du Développement rural s'enquiert de certains périmètres aménagés au Trarza

Visitant hier à Rosso la ferme de MPourié, le ministre du Développement rural, M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar, s'est surtout enquis de l'état des aménagements agricoles destinés à l'extension de ladite ferme et des zones avoisinantes.

Il a aussi pris le pouls du déroulement de la culture du blé dans le périmètre pilote qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA) et la Mauritanie portant sur 28 spéculations de blé.

Le ministre du Développement rural a également présidé, au terme de ces visites, une réunion des services régionaux relevant de son département au cours de laquelle il a appelé le personnel au labeur et à l'assiduité en vue de réaliser les buts tracés. Il a aussi souligné que les aménagements précités sont une concrétisation des instructions du président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz visant à doubler la production et à en faire bénéficier les citoyens en particulier les franges les plus démunies. ●

LIRE PAGE 3

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SON EXCELLENCE MONSIEUR MOHAMED OULD ABDEL AZIZ



La Fédération des Services et Professions Libérales

ORGANISE

En partenariat avec le Ministère délégué chargé de l'Emploi,
de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies



SALON 2012 DE L'EMPLOI

1^{ère} ÉDITION

LE PLEIN EMPLOI EST UN OBJECTIF
DEVENU RÉALISTE



20 et 21
FEVRIER

AU PALAIS
DES CONGRÈS DE
NOUAKCHOTT

Pour s'inscrire consulter notre site web : www.salondeemploi.mr

Communiqué de condoléances :

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a le regret d'annoncer le décès de Monsieur Sidi Ould Meiloud, maire de la commune d'Aghchorguit. A cette douloureuse occasion, le ministre et l'ensemble de son personnel présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille du défunt. Et qu'Allah l'accueille en son Saint Paradis.

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	18
Brigade Maritime	525 39 90
Brigade Mixte	525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	525 23 08
SNDE	529 84 88
Météo	525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	525 23 10
Commissariat TZ - 2	524 29 52
Commissariat Ksar 1	525 21 66
Commissariat Ksar 2	525 27 38
Commissariat El Mina 1	525 12 97
Commissariat El Mina 2	524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	524 29 82
Commissariat Riadh 2	524 29 50
Commissariat Arafat 1	525 10 13
Commissariat Toujounine 1	525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	524 29 53
Commissariat Teyarett 1	525 24 71
Commissariat Teyarett 2	524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	525 21 83
Commissariat Voie publique	525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	525 21 59
Police Judiciaire	

ASSURANCES MALADIES

CNAM (Informations)	502 20 43
	502 20 44
	502 20 48
ONAS	525 90 97

TRANSPORT

Autorité de Régulation des Transports Terrestres	(+222) 525 84 21
--	------------------

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	529 84 98
Polyclinique	525 12 12
PMI Pilote	525 22 16
PMI Ksar	525 20 19
PMI Teyarett	525 35 94

CLINIQUES

Clinique Moulaty	525 13 41
Clinique Kissi	525 13 25
Clinique Ben Sina	525 08 88
Clinique El Qods	525 82 61
Clinique Chiva	525 80 80

BANQUES

BAMIS	525 14 24
BADH	525 59 53
BMCI	525 24 69
BNM	525 26 02
BCI	529 28 76
BACIM BANK	529 19 00
CHINGUETTI BANK	525 21 73
GBM	525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	529 70 00
BNP PARIBAS MAURITANIE	529 63 74

HÔTELS

Novetel Tfeila	525 74 00
Mercure	529 50 50
Halima	525 79 20
Monotel Dar El Barka	525 35 26

République Islamique Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice
CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - الأخوة - العدالة
الصندوق الوطني
للضمان الاجتماعي

Communiqué

La Caisse Nationale de sécurité sociale (CNSS) informe l'ensemble des employeurs que le SMIG est passé à 30.000 UM pour compter du 1er septembre 2011 et ce, conformément aux dispositions du décret 2011-237 du 24 octobre 2011 portant relèvement du Salaire Minimum interprofessionnel Garanti.

Il leur est donc demandé de tenir compte de cette augmentation dans les déclarations du 4e trimestre 2011.

Les employeurs soumis au paiement mensuel devront régulariser leur situation en même temps que le paiement des cotisations de ce trimestre.

Toute déclaration ne comportant pas le nouveau SMIG ne sera pas recevable à la CNSS et donnera lieu à l'application des pénalités prévues par les textes en vigueur

.Le Directeur Général

Mohamed Ali Ould Dedew

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Yarba Ould Sghair

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Ely Ould Abdellah

RÉDACTEUR EN CHEF : Saleh Ould Abeïdalla

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Abdel Kader Sy

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : Tijani Diop dit Sidi Mohamed

MISE EN PAGES ET TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

A.M.I.

Siège social : Ksar, avenue Bourguiba

B.P. 371/467 Tél: +222 525 29 70/525 29 40

Fax : +222 525 55 20 - E-mail : ami@ami.mr

Site Internet : www.ami.mr

ACTUALITES

PARLEMENT

Dépôt d'un projet de loi au Sénat



Le Sénat a tenu, dimanche à Nouakchott, une séance plénière sous la présidence de M. Bâ Mamadou dit M'Baré, président de cette chambre.

Cette plénière a été consacrée au dépôt d'un projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement, en application de l'article 60 de la constitution, à ratifier par ordon-

nance les deux accords de prêt et ISTISNAA qui seront signés entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la Banque Islamique de Développement (BID), destinés au financement du projet de construction de la route de Néma-Basseknou-lot 1.

Auparavant, la conférence des présidents au niveau du Sénat avait soumis, au cours d'une réunion tenue en présence du ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Me Hamdi Ould Mahjoub, ce projet à la commission des Affaires économiques et du Plan pour examen. ●

Réunion au ministère de la Justice

Le ministre de la Justice, M. Abidine Ould El Kheïr, a appelé les responsables des directions relevant de son département à faire preuve de professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions. Il a ajouté, au cours d'une réunion qu'il a présidée, dimanche dans les locaux de son département à Nouakchott, qu'il n'y a pas de place pour le laisser-aller et qu'il sera désormais procédé à l'application du principe de la sanction et de la récompense, en toute transparence et conformément à des critères clairs pour que chacun obtienne ce qu'il mérite.

Le ministre a insisté sur l'importance du rôle dévolu au départe-



tement, ce qui, a-t-il dit, exige des travailleurs du département de

donner l'exemple dans l'exercice de leur fonction. ●

Le ministre de la Défense reçoit l'ambassadeur d'Arabie Saoudite



Le ministre de la Défense nationale, M. Ahmedou

Ould Iday Ould Mohamed Radhi, a reçu en audience, dimanche, à

Nouakchott, SEM. Saoud Ben Abdel Aziz El Jabiri, ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Mauritanie.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du général de brigade Mohamed Ould Cheikh Ould El Hadi, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a porté sur la coopération existant entre la Mauritanie et le Royaume d'Arabie Saoudite, notamment dans le domaine de la Défense.

L'entrevue a eu lieu aussi en présence du colonel Mohamed Ould El Moghdad, directeur des Relations extérieures au ministère de la Défense nationale et du lieutenant colonel Seyid Ould El Asry, directeur du bureau de Coordination au même département. ●

Le ministre des Finances exhorte au dévouement, au travail pour rapprocher plus rentabilité

Le ministre des Finances, M. Thiam Diombar, a exhorté dimanche les fonctionnaires et employés de son département à davantage de sérieux, d'ouverture au rapprochement de l'administration des citoyens ainsi qu'à la ponctualité, conformément aux orientations données par le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz lors de la réunion du conseil des ministres mercredi dernier.

Il a ajouté, au cours d'une réunion avec les responsables centraux du département, que ces orientations visent à créer une nouvelle dynamique au sein de l'administration



afin de l'activer et de régler les problèmes des citoyens en les traitant avec toute la souplesse, la diligence et le respect requis.

La réunion s'est déroulée en présence de la secrétaire générale du ministère, Mme M'Aiziza Mint Mahfoudh Ould Kerbally. ●

Le ministre de l'Habitat reçoit une mission du Fonds Saoudien de Développement



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, M. Ismail Ould Bodda Ould Cheikh Sidiya, a reçu dimanche à Nouakchott une mission du Fonds Saoudien de Développement conduite par le conseiller M. Fayçal Abdel Aziz El Ghadhi.

Il a été question au cours de l'audience de la coopération entre les deux pays et les moyens de la développer en particulier dans le domaine de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du département, M. Mohamedou Ould Tijany.

Le ministre du Développement rural s'enquiert de certains périmètres aménagés au Trarza

Le ministre du Développement rural, M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar s'est enquis dimanche de l'état des aménagements agricoles en cours destinés à l'extension de la ferme de M'Pourié et des zones qui l'avoisinent.

Il s'est également informé du déroulement du travail dans le périmètre pilote de la culture du blé réalisé dans le cadre

d'un partenariat entre l'organisation arabe pour le développement agricole (OADA) et la Mauritanie portant sur 28 spéculations de blé.

Le ministre du Développement rural a présidé, au terme de ces visites, une réunion des services régionaux relevant de son département au cours de laquelle il a appelé le personnel au labeur et à l'assiduité en vue de réaliser les buts tracés. Il a aussi souligné que les aménagements précités sont une concrétisation des instructions du président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz visant à doubler la production et à en faire bénéficier les citoyens en particulier les franges les plus démunies.

Plusieurs entreprises nationales spécialisées dont la Société Nationale de l'Aménagement Agricole et des Travaux (SNAT) s'occupent de la réalisation de ces aménagements relatifs à la réhabilitation de 1.200 ha au niveau de la ferme de M'Pourié et de 700 ha dans la localité de Beguenoune ainsi 600 autres ha à Djilli.

Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre d'un programme du ministère du Développement rural portant sur la réhabilitation de 6.000 ha avant la prochaine campagne hivernale dans les wilayas du Trarza, du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha.

Le ministre était accompagné au cours de sa visite par le wali du Trarza M. Yahya Ould Cheikh Mohamed Vall, le directeur de l'Aménagement rural et le directeur général de la SNAT.



Le ministre de l'Equipement appelle à favoriser l'esprit d'initiative

Le ministre de l'Equipement et des Transports, M. Yahya Ould Hademine, a effectué, dimanche matin, une visite d'information au niveau des directions centrales relevant de son département.

Au terme de cette visite, le ministre a tenu une réunion avec les responsables de ces directions, au cours de laquelle il les a exhortés à davantage de sérieux, d'engagement et de respect des horaires de travail. Il les a aussi appelés à encourager l'esprit d'initiative et d'innovation.

Le ministre a précisé qu'un suivi rigoureux sera observé dorénavant au niveau de toutes les directions pour un rendement plus important.



SUITE EN PAGE 4

Le ministre de la Santé reçoit une mission du Fonds saoudien de Développement



M. Ba Housseynou Hamadi, ministre de la Santé, a reçu en audience, dimanche, à Nouakchott, une mission du Fonds Saoudien de Développement conduite par M. Faïçal Abdel Aziz El Kadi, conseiller du directeur dudit Fonds.

Au cours de cette réunion qui a porté sur les différents aspects de la coopération mauritano-saoudienne, le responsable du Fonds saoudien de Développement a annoncé l'octroi à la Mauritanie d'une subvention de 10 millions de dollars pour la création d'un centre d'hémodialyse et d'un hôpital pour le renforcement des efforts de l'Etat visant la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Santé et des directeurs de la Coopération, de la Programmation et de la Planification et des Infrastructures.

MAURITANIE - FAO

Signature d'une convention dans le domaine de la biodiversité



Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement et du Développement durable, M. Amedi Camara et la représentante de la FAO en Mauritanie, Mme Mariam Mahamat Nour, ont signé dimanche à Nouakchott, une convention en vertu de laquelle notre pays bénéficie du Projet de renforcement des capacités régionales pour la conservation et la gestion durable de la faune sauvage et des aires protégées dans le Proche-Orient.

Dans un mot prononcé à cette occasion, le ministre a indiqué que ladite convention traduit bien les priorités de son département à travers le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) pour le quinquennat 2012 - 2016. Il a expliqué que les variations climatiques que connaît la Mauritanie depuis trois décennies ont engendré des perturbations graves des différents écosystèmes et une importante dégradation de la biodiversité.

M. Amedi Camara a souligné que cette situation a eu pour conséquences, entre autres, la disparition de nombreuses espèces jadis endémiques aussi bien floristiques que faunistiques et une dérégulation des services écosystémiques des habitats naturels en Mauritanie.

Pour sa part, la représentante de la FAO a dit que ce projet vise à protéger et à gérer judicieusement les ressources naturelles dans la région du Maghreb et du Proche-Orient. Il a pour but, a-t-elle expliqué, de combler les lacunes constatées et du coup, de renforcer les politiques nationales et le développement de la capacité technique en vue d'augmenter le pourcentage des terres protégées pour atteindre les objectifs stratégiques de conservation, le développement de plans de gestion participative et la mise en oeuvre de systèmes de surveillance de la faune dans les 8 pays que sont la Mauritanie, l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Soudan, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

L'enveloppe financière allouée à ce programme s'élève à 450.000 dollars.

MAURITANIE - JAPON :

Signature d'une convention sur l'approvisionnement en eau potable du village de Bouhajra

Une convention sur l'approvisionnement en eau potable du village de Bouhajra, relevant de l'arrondissement de N'diogo dans la wilaya du Trarza, a été signée dimanche à Nouakchott par le directeur du Parc national de Diawling, M. Daf Ould Sehle Ould Daf, et l'ambassadeur du Japon en Mauritanie, M. Hiroshi Azuma. Ce projet, exécuté dans le cadre du Programme nippon relatif à l'appui des institutions publiques, coûtera quelques 29 millions d'ouguiyas.

Dans un mot pour l'occasion, le secrétaire général du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement, M. Mohamed Yeslem

SÉMINAIRE SUR LA MICROFINANCE EN MAURITANIE

Le secteur connaît une avancée significative

Un séminaire sur le "cadre juridique et réglementaire de la microfinance en Mauritanie" a démarré ses travaux, dimanche matin, à Nouakchott.

Cette rencontre, qui se déroule du 19 au 23 février courant, est organisée par la Mutuelle Féminine de Solidarité, d'Entraide, d'Épargne et de Crédit (MFSEEC), avec l'appui technique de l'Organisation Internationale de Droit de Développement (IDLO), de la direction de l'Insertion du ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Technologies nouvelles, du Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la MicroFinance (PRECAMF) et de la direction générale de la Supervision Bancaire et Financière de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM).

Le présent séminaire, qui entre dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation des acteurs de la MicroFinance sur la nouvelle réglementation promulguée par les pouvoirs publics en janvier 2007, est également accompagné par l'Association Professionnelle des Opérateurs de la Microfinance (APROMI).

Ce forum regroupe 35 participants dont des représentants d'Institutions de MicroFinance (IMF), de



«L'organisation du présent séminaire, qui est destiné à expliquer le contenu de l'ordonnance 005-2007 et ses instructions d'application, est pour le secteur une avancée significative», a indiqué le Professeur Fassa Yérim.

Il a assuré que cette manifestation «suscite beaucoup d'intérêt, particulièrement pour l'APROMI qui est l'interface entre les IMF, l'Etat et les partenaires au développement et qui mettra l'accent dans ses activités au renforcement continu des capacités des acteurs de la Microfinance».

Des innovations dans la nouvelle réglementation

De son côté, la présidente du Conseil d'Administration de la MFSEEC, Mme Thiam Irina née Salma a expliqué que le présent

innovants en matière de Microfinance en 20089, qui a vu la participation de 34 pays de par le monde».

«Notre institution a participé à cet appel par la présentation d'un projet sur les enjeux de la nouvelle réglementation de Microfinance en Mauritanie qui a été retenu parmi les 6 meilleurs projets éligibles à la bourse de l'IDLO et ce, à l'instar de 5 autres pays notamment : l'Argentine, le Cameroun, le Kenya, l'Ouganda et le Venezuela», a rassuré la présidente du Conseil d'Administration de la MFSEEC. Mme Thiam Irina née Salma a également soutenu que «la sélection de notre proposition, malgré la jeunesse du secteur de la MicroFinance dans notre pays, est source de fierté et d'un avenir du secteur que j'espère radieux».

La présidente du Conseil d'Administration de la MFSEEC a exhorté, à profiter de cette formation animée par des experts de haut niveau afin que les participants puissent éclairer leurs clients et les futurs opérateurs sur tous les aspects de la réglementation en question. Elle a, à l'occasion, remercié tous les partenaires qui ont appuyé la tenue de ce séminaire.

Après l'ouverture de l'activité, les participants ont suivi et débattu de plusieurs thèmes dont, entre autres, "la synthèse des difficultés rencontrées dans l'application ou la compréhension de la réglementation en vigueur"; "les fondements et la justifications de l'aménagement du cadre juridique de la Microfinance en Mauritanie" ou encore "les principales innovations apportées par la nouvelle réglementation".

Le représentant de la direction de l'Insertion au ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Technologies nouvelles et d'autres intervenants ont, tour à tour, insisté sur l'intérêt de cette rencontre et ses répercussions positives pour la promotion de la MicroFinance dans le pays.

Rappelons que le présent séminaire fait suite à un atelier de formation des formateurs, tenu il y a deux semaines à Nouakchott, portant sur le même thème, à savoir le "cadre légal et réglementaire de la microfinance en Mauritanie". ●

Baba D. TRAORE



l'Association des Imams de Mauritanie, de l'Association des experts judiciaires, de bureaux d'étude (comptables), du Réseau mauritanien des communicateurs et journalistes en population et développement (CJPOD) et de l'Association professionnelle des institutions de microfinance (APIM), entre autres.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président de l'APROMI, Professeur Fassa Yérim a précisé que la faiblesse des capacités des acteurs dans le domaine des aspects juridiques de la Micro Finance est un vide qui ne sera comblé que par la formation et la sensibilisation des clients et opérateurs sur cette question.

Il a rappelé, dans ce cadre, que ce séminaire fait suite à une série de formations sur le cadre juridique de la MicroFinance, domaine qui doit encore être vulgarisé, compte tenu de sa complexité.

seminaire entre dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation des acteurs de la MicroFinance sur la nouvelle réglementation promulguée par les pouvoirs publics en janvier 2007.

«Cette réglementation, constitue, sans nul doute, une avancée significative dans la promotion du secteur de la Microfinance, car elle a apporté d'importantes innovations dans ce domaine à savoir la détermination de la tutelle des IMF assurée par la BCM, la classification des IMF en trois catégories A B et C, l'encouragement des IMF à exercer leurs activités en réseau ou encore l'obligation pour toute institution agréée d'appartenir à l'association professionnelle des IMF dont les statuts sont approuvés par la BCM etc.», a déclaré Mme Thiam Irina née Salma. Elle a encore dit que «cette formation a été rendue possible grâce à notre partenariat avec l'IDLO qui a lancé, dans le cadre de son Projet mondial de Microfinance, un appel à projets

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET DES ENTREPRISES MÉDICALES

Promouvoir les investissements dans le secteur médical

Les travaux de la première édition du Salon International de l'Industrie Pharmaceutique et des Entreprises Médicales (SIPEMED) ont démarré hier matin à Nouakchott.

L'objectif de ce salon, selon M. Dia Elhadj Brahim, directeur général de l'Agence «Trois Mc» éditrice du mensuel «Mauritanie 1», coorganisatrice de ce salon, est de promouvoir les investissements dans le secteur médical et de susciter une coopération mutuellement avantageuse entre les partenaires privés



étrangers et les entreprises mauritaniennes en vue de développer la

SUITE EN PAGE 5

SUITE EN PAGE 5

ACTUALITES

SUITE DE LA PAGE 4 Ould Mohamed Lemine, a expliqué que ce projet permettra le traitement des eaux du fleuve par des techniques modernes utilisant



l'énergie solaire qui offre des facilités d'entretien et contribue à la protection de l'environnement.

De son côté, le diplomate japonais a indiqué que le projet en question bénéficiera à 1500 personnes à Bouhajra et ses environs.

Le commissaire aux Droits de l'Homme appelle son personnel au respect des horaires de travail

M. Mohamed Abdallahi Ould Khattra, commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, a tenu, dimanche, dans les locaux de son département à Nouakchott, une réunion avec les responsables des directions et projets relevant de son département.

Au cours de cette rencontre, le commissaire a exhorté les responsables présents à davantage de sérieux et d'engagement, à respecter les horaires de travail et à encourager l'esprit d'initiative et d'innovation. Il a affirmé que l'action des directions et services dans le département fera l'objet, dorénavant, d'un suivi rigoureux dans le but d'assurer une plus grande productivité.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Cheikh Ould Bouasriya, commissaire adjoint aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile.

Le commissaire aux droits de l'Homme reçoit l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis



Le commissaire aux droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la société civile, M. Mohamed Abdallahi Ould Khattra, a reçu dimanche à Nouakchott, l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis, SEM. Abdallah Mohamed Tikaoui.

Au cours de cette rencontre, les deux responsables ont abordé les relations de coopération existant entre la Mauritanie et les Emirats Arabes Unis et les moyens de les développer, en particulier dans les domaines d'intervention du Commissariat.

L'audience s'est déroulée en présence du commissaire adjoint aux Droits de l'homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la société civile, M. Cheikh Ould Bouasriya.

Le Commissaire à la Sécurité alimentaire exhorte ses collaborateurs au dévouement au travail

M. Mohamed Ould Mohamedou, commissaire à la Sécurité alimentaire a, au cours d'une réunion qu'il a tenue dimanche dans les locaux du CSA avec ses collaborateurs, exhorté au dévouement au travail et à la discipline.

Le commissaire a fait part de ces consignes aux travailleurs du département leur demandant de déployer davantage d'efforts et de sérieux en traitant les affaires des citoyens et en faisant preuve d'ouverture et de transparence ainsi qu'en rapprochant cet important service public des citoyens. Il a également de respecter les horaires de travail conformément aux orientations du président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, directives données lors du dernier conseil des ministres.

Le commissaire a ajouté au cours de la réunion avec les responsables du Commissariat, que ces consignes ont pour objet de créer une nouvelle dynamique dans le travail pour aboutir, au bout du compte, à la solution des problèmes des citoyens avec la célérité requise.

La réunion s'est déroulée en présence de Mme Aichetou Mint M'Mayham, commissaire adjointe à la Sécurité alimentaire.

SUITE DE LA PAGE 4

santé publique dans notre pays.

Plusieurs conférences seront introduites au cours de ce salon qui durera deux jours sur divers thèmes entre autres la résistance secondaire aux antirétroviraux chez les patientes suivies au centre de traitement ambulatoire, la médecine de pointe au service de tous, le traitement de la bilharziose, le traitement du cancer, la prise en charge des fistules obstétricales en Mauritanie, ect. Au cours de ces journées, les participants visiteront le siège de Chinguetty Pharma et le Centre hospitalier Mère et Enfant de Nouakchott.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le secrétaire général du ministère de la Santé, M Sidi Aly Ould Sidi Boubacar, a mis en exergue l'intérêt particulier que le gouvernement mauritanien accorde à ce genre de rencontres qui permettent de développer et de renforcer davantage la coopération Sud -Sud surtout dans un secteur aussi important que celui de la santé. Il a rassuré nos partenaires étrangers que la législation mauritanienne leur accorde beaucoup de facilités pour investir dans notre pays.

Lui succédant, M. Sidi Mohamed Ould Seyid, PDG du Groupe Chinguetty Pharma, président d'honneur du SIPEMED, a exprimé toute sa disponibilité à appuyer toute acti-

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE



tivité ayant un intérêt relatif au secteur de la santé en général, et à celui de la pharmacie, en particulier. Il a, en outre, émis le souhait que cette importante activité renforce l'édifice de la santé en Mauritanie avant de remercier les partenaires étrangers d'avoir bien accepté de prendre part à ce salon.

Le Dr Selim Bouzguenda représentant du laboratoire tunisien PharMaghreb, s'est quant à lui, réjoui de prendre part ce salon précisant que ce laboratoire opère en Mauritanie depuis deux ans. Il a insisté sur l'excellente coopération entre la Mauritanie et la Tunisie soulignant que beaucoup de Mauritaniens connaissent les produits de PharMaghreb. En plus, a-il- ajouté, plusieurs étudiants mauritaniens poursuivent leurs études en Tunisie et vice-versa. M. Bouzguenda considère que la Mauritanie est sa seconde patrie. Pour M. Sall Abdoulaye,

représentant l'Agence Internationale médicales services coorganisateur de ce salon, représentant de PharMaghreb Tunisie et de la clinique Rahma de Tunisie, l'objectif de ce salon est de redynamiser le secteur pharmaceutique en Mauritanie tout en espérant qu'il sera réédité l'année prochaine.

Auparavant, M. Wane Abdoul Aziz, secrétaire général de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie, a prononcé un mot de bienvenue dans lequel il a exprimé toute la disponibilité de son institution à abriter de telles rencontres.

Notons que deux grands groupes prennent part à ce salon. Il s'agit du groupe PharMaghreb qui est le premier laboratoire tunisien et le Groupe Edwouya, les cliniques Rahma et Amen de Tunisie.

B. Diagana

SECRETARIAT EXECUTIF NATIONAL DU CNLS

Organisation et mode de fonctionnement

En se basant sur les acquis de la phase précédente et les insuffisances constatées, le Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le SIDA (SENL) -organe de pilotage et de coordination techniques - servira essentiellement à préparer et renforcer les rôles du CNLS (Comité national de lutte contre le sida) en matière d'orientation, de mobilisation des ressources, de coordination multisectorielle et de suivi de la réponse nationale au VIH/SIDA. Le (la) Secrétaire Exécutif (ve) est nommé(e) par décret du président de la République.

Missions

Ainsi, sous la supervision du Comité National de Lutte contre le SIDA, le Secrétariat Exécutif National sera chargé d'assurer le secrétariat du CNLS et, dans ce cadre, préparer ses différentes réunions ordinaires et/ou extraordinaires, rédiger, faire valider et diffuser les rapports et procès-verbaux de ces réunions. Il assurera aussi le suivi des décisions du CNLS rendre régulièrement compte au président du CNLS et au comité restreint. Il coordonne l'élaboration des différents documents nationaux d'orientation et de planification et l'adoption des mécanismes de gestion ; veille à l'intégration du VIH/SIDA dans les documents stratégiques nationaux et les programmes de développement. Le Secrétariat est aussi chargé du rôle de garantir la cohérence des différents plans d'action de la réponse nationale avec les orientations nationales adoptées avec les orientations nationales adoptées par le Plan Stratégique. Il veille à la complémentarité des moyens mobilisés et mis en œuvre, puis facilite l'harmonisation des allocations et rythmes d'exécution des différentes interventions. Il favorise également le développement des Partenariats synergiques et efficaces entre les secteurs public, privé et de la société civile.

Il compte aussi d'autres tâches comme :

- mobiliser l'assistance technique nécessaire, qu'elle soit nationale ou internationale, pour une dynamisa-

tion et une meilleure efficacité de la planification et de la mise en œuvre ou du suivi.

- piloter la mise en œuvre du Plan national de suivi et d'évaluation, y compris l'organisation régulière de supervisions conjointes et de revues, l'élaboration, la validation et la diffusion de rapports périodiques de suivi et d'évaluation, et la proposition au CNLS de mesures correctrices à prendre en cours de mise en œuvre.

- rédiger un rapport trimestriel au Comité National de Lutte contre le SIDA sur le déroulement du programme.

- coordonner la rédaction et la publication des statistiques nationales et des rapports mondiaux.

Organisation

Au vu des insuffisances institutionnelles constatées dans la mise en œuvre du premier cadre

Stratégique national 2003-2007, et pour s'acquitter de ses missions, le SENLS comprendra :

Au niveau central:

- un cabinet du Secrétaire Exécutif National

- une unité chargée de la planification, de la décentralisation et du suivi évaluation;

- une unité chargée du plaidoyer, des droits humains, de la communication et du partenariat;

- une unité chargée de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des secteurs,

- une unité chargée de la gestion administrative et financière, et de la

mobilisation des ressources.

Au niveau régional, treize unités régionales de coordination seront chargées de la coordination et du suivi de l'ensemble des actions menées au niveau de leurs régions respectives, sous la supervision directe du wali, président du Comité régional.

Les unités régionales de coordination seront composées d'un coordinateur et d'une unité de gestion administrative et financière, chargée du suivi des activités.

Ces unités de coordination régionale sera dotée de moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son fonctionnement optimal.

Fonctionnement

Le Secrétariat est doté de moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son fonctionnement optimal pour garantir un fonctionnement pérenne à cette structure. Ses moyens devront être assurés à plus de 75% par le Budget de l'Etat. Il établit chaque année un plan d'action annuel découlant du plan stratégique national de lutte contre le sida. Il se dote de manuels de procédures définissant les procédures et règles régissant la gestion technique, administrative et financière de la structure, en conformité avec les lois et textes en vigueur. Il établit aussi chaque trimestre une situation de l'exécution technique et financière du cadre stratégique national de lutte contre les IST/VIH/SIDA. **Synthèse:**

Sidi MoustaphaO/Bellali
(Source : SENLS)

MAURITANIE/MÉTÉO

Baisses sensibles des températures nocturnes et matinales au nord, à l'ouest et au centre du pays

Prévisions pour les prochaines 24 heures: Le temps sera caractérisé par l'extension de la dorsale de l'Anticyclone des Açores sur le centre du pays. Cette situation pourra favoriser des vents modérés à forts, de direction nord-est à est et occasionnant une réduction de la visibilité par sable ou tempête de sable sur les régions du sud-est jusqu'au centre du littoral. Les baisses sensibles des températures nocturnes et matinales resteront sur le nord, l'ouest et centre du territoire.

Météorologie marine Cap-Blanc & Cap Timiris: Près des côtes, la mer sera peu nuageux à agitée, forte au nord du littoral. La houle sera de nord à Nord-ouest et la hauteur des vagues variera de 0.5 à 4 mètres.

PALESTINE/CONFLIT

13 Palestiniens arrêtés à Al Qods

La police israélienne a annoncé avoir arrêté dimanche treize Palestiniens sur l'esplanade des mosquées, dans la vieille ville d'Al Qods, à la suite d'incidents au cours desquels, selon la police, des touristes ont été attaqués à coups de pierres.

"Des touristes et des officiers de police ont reçu des pierres, la police a procédé à 13 arrestations de suspects impliqués dans les jets de pierres", a affirmé à l'AFP le porte-parole de la police Micky Rosenfeld. M. Rosenfeld n'était pas en mesure d'expliquer les raisons de ces jets de pierre qui n'ont fait aucun blessé. Dans l'après-midi, le calme avait été restauré dans le secteur, a précisé M. Rosenfeld. Il y a une semaine, la police israélienne avait banni l'accès de l'esplanade des Mosquées à des extrémistes de droite israéliens qui avaient appelé à se rendre sur le Mont du Temple, de crainte d'incidents avec des Palestiniens.

Le site de l'esplanade, que les musulmans appellent le "Noble sanctuaire" (Haram al-Sharif) et les juifs le "Mont du Temple" en référence à l'ancien temple de Jérusalem, est un lieu sacré à la fois pour l'islam et le judaïsme, source de tensions entre les deux communautés au coeur de la Ville sainte.

L'esplanade des Mosquées, qui accueille la mosquée Al-Aqsa et le Dôme du Rocher, est le troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine.

Pendant ce temps, quatre Palestiniens ont été blessés, selon des sources médicales, dans deux frappes aériennes israéliennes menées samedi soir et dans les premières heures de dimanche à Gaza, à la suite de tirs de roquettes palestiniennes en direction d'Israël.

Le premier raid, qui a fait un blessé, a visé un atelier dans le quartier de Zeitoun, dans la ville de Gaza, ont précisé les sources palestiniennes. Un deuxième raid, dimanche, contre une maison du quartier de Al-Tufah, a fait trois blessés.



Une porte-parole de l'armée israélienne a confirmé les frappes aériennes à l'AFP en affirmant que l'aviation avait "visé un site combattants et un atelier de fabrication d'armements dans le nord de la bande de Gaza en réponse à des tirs de roquettes contre Israël".

Selon l'armée israélienne, quatre projectiles tirés de la bande de Gaza se sont abattus sur le sud d'Israël au cours des dernières 48 heures, dont une roquette Grad qui a atterri près de Beersheva, la capitale du Néguev située à 40 km de l'enclave palestinienne. Ces roquettes n'ont fait ni victime ni dégât.

Par ailleurs, une roquette tirée par des Palestiniens a explosé samedi matin dans une maison de la ville de Gaza, sans faire de victime, selon des témoins palestiniens.

L'engin, qui visait le sud d'Israël, a apparemment explosé "prématurément" et provoqué des dégâts dans la maison, ont ajouté les témoins sans être en mesure de donner d'autres précisions.

Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Benny Gantz, avait averti samedi soir que l'intensification des tirs de roquettes de Gaza déclencherait une "réaction" d'Israël après une série de tirs ce week-end.

"Si ces tirs continuent et provoquent des résultats graves, il nous faudra

réagir et nous y sommes prêts", avait assuré le général Gantz dans un entretien avec la deuxième chaîne de télévision privée.

Les tirs de roquettes de Gaza sont généralement suivis de raids de représailles de la part de l'Etat hébreu.

L'aviation israélienne a ainsi effectué deux raids dans la nuit de mercredi à jeudi dans le nord et le centre de la bande de Gaza, faisant six blessés selon des sources hospitalières locales.

Vendredi, une roquette antichar RPG a été tirée par un commando palestinien en direction de soldats israéliens près de la frontière séparant le territoire palestinien d'Israël, selon l'armée.

Un engin explosif a été neutralisé par des soldats sur les lieux de l'attaque, à l'intérieur de la bande de Gaza. L'armée israélienne a riposté par des tirs de char.

Depuis le début de l'année, plus de 30 roquettes ont été tirées contre le sud d'Israël depuis l'enclave palestinienne contrôlée par le mouvement islamiste Hamas, selon l'armée israélienne.

Le Hamas maintient une trêve tacite avec Israël, mais d'autres groupes armés de la bande de Gaza tirent ponctuellement des roquettes contre le territoire israélien.

France /Présidentielle : Meeting test pour Sarkozy à 2 mois

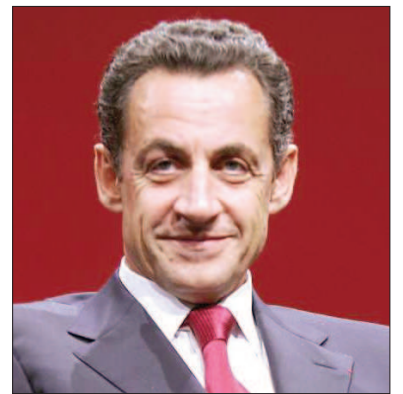
Le président français Nicolas Sarkozy anime son premier grand meeting de campagne dimanche à Marseille (sud), un rassemblement monstre qui aura valeur de test pour le candidat, à nouveau attendu sur les "valeurs".

Le rythme s'accélère: déclaration de candidature le 15 février et dès le lendemain, premier meeting en forme de réquisitoire contre l'adversaire principal. Le socialiste François Hollande est encore donné largement vainqueur du scrutin, même si l'écart se resserre des derniers jours.

Samedi, l'air décontracté, le candidat Sarkozy en col roulé inaugurerait son QG de campagne parisien. Et ce dimanche, il devait s'afficher, face à des milliers de sympathisants (12.000 personnes attendues), aux côtés de son épouse, l'ex-mannequin Carla Bruni-Sarkozy.

Ce meeting est le premier test de campagne pour un candidat à la réputation de rouleau compresseur, toujours à l'aise dans le costume du conquérant.

Nicolas Sarkozy, qui a annoncé vouloir "parler au peuple" et lui "donner la parole", devrait à nouveau défendre le choix d'user du référendum, en premier lieu sur la formation des chômeurs ou les conditions d'expulsion des immigrés illégaux. Il devrait aussi confirmer son positionnement très à droite, en défendant les "valeurs" du travail et l'identité nationale, dans une grande ville cosmopolite qui a subi ces dernières années une augmentation de la criminalité liée au grand banditisme et au trafic de drogue. A Annecy (est), pour un meeting tour de chauffe jeudi, Nicolas Sarkozy avait commencé par accuser François Hollande de "mentir matin et soir" et d'"affaiblir" la France. Compliment que les socialistes lui ont renvoyé, citant l'explosion du chômage et les déficits creusés sous son quinquennat. Face à cette crise "inouïe", qu'il n'hésite pas à dramatiser, le président-candidat met en avant son expérience et le soutien de



dirigeants étrangers (Merkel, Cameron). Depuis une semaine, il cultive son image de capitaine dans la tempête, décline son slogan de campagne, "La France forte", et tape sur l'adversaire à chaque occasion. Le ton à Marseille pourrait toutefois être moins virulent, le candidat ayant plaidé samedi en inaugurant son QG parisien pour une campagne "sans agressivité". "Ce sera projet contre projet, idées contre idées", a-t-il promis, alors qu'il n'a jusqu'à présent pas dévoilé son programme.

"Nous allons faire la campagne du XXIe siècle, je serai très heureux de confronter mes idées avec ceux qui sont restés au XXe siècle", a-t-il également affirmé.

"La France" et "les Français" seront les sujets centraux de son allocution marseillaise, a-t-il confié samedi à la presse. Ils devraient lui permettre de développer son triptyque "travail-responsabilité-autorité", décliné dans un entretien fleuve au Figaro-Magazine, juste avant son entrée en campagne. Il pourrait aussi revenir sur l'"identité nationale", un de ses thèmes de campagne en 2007 et objet d'un débat controversé en 2009-2010, dénoncé par l'opposition comme stigmatisant pour les communautés musulmanes en France.

La candidate de l'extrême droite, Marine Le Pen, qui se félicite officiellement d'un ralliement du président à ses idées, mais a bien perçu la menace électorale: depuis Lille (nord), où elle est en campagne depuis samedi, elle tire à boulets rouges sur Nicolas Sarkozy.

NUCLÉAIRE :

L'Iran espère une renégociation avec les Grands

L'Iran espère une reprise rapide des discussions nucléaires avec les grandes puissances et attend qu'elles proposent une date et un lieu, a déclaré dimanche le chef de la diplomatie iranienne Ali Akbar Salehi. Téhéran "souhaite des discussions le plus rapidement possible et attend que (les grandes puissances) les annoncent", a déclaré M. Salehi lors d'une conférence de presse. Il a rappelé que l'Iran était favorable pour sa part à ce que ces nouvelles négociations aient lieu à Istanbul. Il a également estimé qu'il fallait "trouver un mécanisme permettant une solution gagnant-gagnant pour les deux parties", afin d'éviter la répétition de l'échec des dernières négociations à Istanbul en janvier 2011. L'Iran a annoncé le 14 février être prêt à reprendre les discussions sur son programme nucléaire controversé dans une lettre à la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton, qui représente le groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne) avec lequel Téhéran négocie sans succès depuis 2009. La communauté internationale s'in-

quiète, en dépit des démentis de Téhéran, d'une possible dimension militaire du programme nucléaire iranien, condamné par six résolutions de l'ONU dont quatre assorties de sanctions ensuite renforcées unilatéralement par les pays occidentaux.

Il a réaffirmé que l'Iran allait "aborder ces discussions dans un état d'esprit positif", et espéré que les grandes puissances feraient de leur côté preuve de "bonne volonté" pour tenter de régler ce contentieux qui empoisonne les relations entre Téhéran et la communauté internationale depuis de nombreuses années.

Les négociations ont jusqu'à présent échoué sur le refus de l'Iran de les focaliser sur le seul programme nucléaire iranien, ainsi que les 5+1 l'ont toujours demandé et que Mme Ashton l'a réaffirmé dans une proposition de reprise des discussions envoyée en octobre à Téhéran. "Nous comprenons la position de l'autre partie et voulons lui donner la possibilité de sauver la face", a ajouté le ministre sans donner de détails.

SOMALIE

Vers un parlement et un gouvernement nouveaux

Les responsables somaliens sont tombés d'accord sur les structures de base d'un nouveau Parlement et d'un gouvernement afin de remplacer les instances de transition qui ont échoué à rétablir la paix.

Cet accord, signé samedi à Garowe (nord) à l'issue d'une réunion de trois jours, survient avant la tenue d'une conférence jeudi à Londres destinée à mobiliser les acteurs internationaux en faveur de la Somalie. Le président de la Somalie, et les présidents des régions sécessionnistes du Puntland et du Galmudug ainsi que le chef de la puissante milice antishebab Ahnu Suna Wal Jamaa ont signé cet accord sous les auspices des Nations unies. Il propose un système parlementaire avec le Puntland et le Galmudug reconnus comme Etats au sein d'un système fédéral. Une nouvelle chambre basse de 225 membres, avec au minimum 30% de femmes, sera désigné par "les chefs traditionnels assistés des principaux membres de la société civile". En outre, une Assemblée nationale constituante de 1.000 membres, dont 30% de femmes, sera désignée par les signataires "assistés des chefs traditionnels et de la société civile". Elle sera constituée à partir d'une "sélection

croisée de la société" comprenant des jeunes, des hommes d'affaires, des membres de la diaspora, des religieux, des responsables traditionnels et des "administrations régionales existantes et émergentes". Les shebab ont aussitôt qualifié cet accord de "trahison car il fait partie d'un plan de la communauté internationale afin de ramener la Somalie à la colonisation" a déclaré le porte-parole des shebab Cheikh Ali Mohamud Rage. "Les combattants moudjahidin n'accepteront pas de telles réunions et leurs résultats, aussi nous les combattons et avec l'aide d'Allah nous gagnerons la guerre" a-t-il dit.

Les combats incessants, la corruption endémique et les attaques sanglantes des islamistes shebab ont miné le gouvernement fédéral de transition soutenu par les pays occidentaux et dont le mandat s'est terminé en août. Cet accord est le dernier en date après une dizaine d'autres qui n'ont pas réussi à mettre un terme à plus de deux décennies de guerre civile en Somalie. Dans cette optique, l'accord recommande une "indemnisation" pour les députés du précédent parlement qui n'auront pas été retenus dans la nouvelle assemblée et dont beaucoup dirigent des milices

armées. Les futurs députés devront être "patriotes et honnêtes", selon l'accord qui précise que les auteurs de "graves crimes ou de crimes contre l'humanité" en seront écartés. "Ils devront respecter et défendre le droit de tous les Somaliens et faire preuve de tolérance à l'égard de tous", précise l'accord. Par ailleurs, un policier kényan a été tué par des hommes armés suspectés d'appartenir aux shebab au nord-est du pays, à Fafi, dans le district de Garissa à environ 50 kilomètres de la frontière avec la Somalie, apprend-on de source policière. "Nous avons perdu un officier lors d'une attaque au cours de la nuit de vendredi, une autre personne a été blessée et est toujours à l'hôpital" a dit un responsable de la police parlant sous couvert de l'anonymat.

L'attaque a été confirmée par le responsable régional de la police, Leo Nyongesa, selon qui aucune arrestation n'a encore eu lieu. Cette attaque est la dernière en date d'une série dans le nord-est du pays depuis que le Kenya a envoyé des troupes au sud de la Somalie début octobre pour lutter contre les insurgés islamistes shebab liés à Al Qaïda.

ECONOMIE

Rassemblée par: Diagona Babouna

Métaux précieux: L'or évolue en dents de scie, la Grèce inquiète



Le cours de l'or a évolué en dents de scie cette semaine, dans un marché nerveux suspendu aux tergiversations de la zone euro sur le plan d'aide à la Grèce et pénalisé par l'appréciation du dollar, mais les perspectives à moyen terme restent très favorables au métal jaune.

Comme la semaine précédente, le prix de l'or a fluctué au sein d'une fourchette de prix étroite, entre 1.705 et 1.730 dollars, au gré des hésitations des investisseurs sur la situation de la zone euro et d'indicateurs américains en demi-teinte aux Etats-Unis.

"L'or continue de grimper et de reculer, comme les autres marchés des matières premières, au gré des espoirs et des inquiétudes sur le nouveau plan de sauvetage de la Grèce", toujours menacée de défaut de paiement, a observé Andrey Kryuchenkov, analyste de VTB Capital.

En dépit de l'adoption d'une sévère cure d'austérité supplémentaire par le Parlement grec, les ministres des Finances la zone euro ont reporté mercredi une réunion destinée à débloquer un second plan d'aide international à Athènes, entretenant l'incertitude des opérateurs.

Le net renchérissement du dollar face à un euro sous pression a contribué à tirer vers le bas les prix du métal jaune, en rendant moins

attractifs les achats de métaux précieux, libellés dans la monnaie américaine, pour les investisseurs munis d'autres devises.

Tiraillés de surcroît par des indicateurs américains contradictoires, l'or a pâti cette semaine du regain de prudence des investisseurs: "l'or se comporte davantage comme un actif à risque, évoluant à l'unisson des métaux industriels, que comme une valeur refuge", commentaient les analystes de la banque allemande Commerzbank.

"Même si le prix de l'or pourrait connaître une pression à la baisse à court terme, la tendance sur le plus long terme est très positive", a cependant rappelé Anne-Laure Tremblay, analyste chez BNP Paribas.

Selon elle, l'or devrait être soutenu par la poursuite de taux d'intérêts très bas dans les pays développés -- susceptible d'alimenter les tensions inflationnistes contre lesquelles le métal jaune est un bon bouclier --, par le souci des investisseurs de diversifier leurs actifs, et par la forte demande chinoise.

De fait, "la Chine devrait émerger pour la première fois en 2012 comme le plus gros pays acheteur d'or", devant l'Inde, a estimé jeudi le Conseil mondial de l'or (CMO), fédération regroupant les principaux groupes aurifères.

Selon le rapport annuel de l'organisation, la consommation chinoise d'or a bondi de 20% en 2011 pour atteindre 770 tonnes. Dans le même temps, la demande indienne fléchissait de 7%, à 933 tonnes -- pénalisée par la dégringolade de la roupie, qui rendait plus onéreuses les importations d'or libellées en dollars.

Le CMO a aussi mis en avant l'appétit des banques centrales, soucieuses de diversifier leurs réserves face à la volatilité des devises et des obligations d'Etats: leurs achats nets d'or, au niveau mondial, sont passés de 77 tonnes en 2010 à 440 tonnes en 2011, au plus haut niveau depuis un demi-siècle.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé vendredi à 1.723 dollars au fixing du soir contre 1.711,50 dollars une semaine auparavant.

Le cours du métal gris a comme à son habitude calqué ses mouvements sur ceux de l'or.

L'once d'argent a terminé vendredi à 33,48 dollars contre 33,55 dollars sept jours auparavant.

Au terme d'une semaine marquée par la volatilité, avec un recul marqué suivi d'un brusque rebond à partir de jeudi, les cours des métaux platinoides ont terminé la semaine au même niveau que le vendredi précédent.

Le marché du platine restait cependant agité par les inquiétudes persistante sur l'offre en provenance d'Afrique du sud (premier producteur au monde), où une mine du groupe Impala Platinum, numéro deux mondial du secteur, est paralysée depuis plus d'un mois par une grève de 17.000 mineurs.

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a terminé vendredi à 1.638 dollars, au même niveau qu'une semaine auparavant.

L'once de palladium a fini à 697 dollars, exactement comme la semaine précédente

Cacao ivoirien:

Accord entre gouvernement et exportateurs sur la réforme



Des exportateurs internationaux du cacao de Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, ont annoncé vendredi à Abidjan le démarrage du système de vente au coeur de la réforme de la filière, préalable à un allègement majeur de la dette extérieure du pays.

Dans un communiqué, le Groupe des négociants internationaux (GNI) indique avoir "décidé dès ce vendredi" d'acheter selon ce mécanisme de "vente anticipée" par lequel la Côte d'Ivoire vend par avance sur le marché international la production non encore récoltée de la campagne de l'année suivante, pour garantir un prix d'achat aux planteurs ivoiriens. Le GNI, qui affirme représenter 40% des exportations de fèves brunes ivoiriennes et compte le géant Armajaro, a salué un "compromis satisfaisant" à l'issue de concertations avec le gouvernement et le Conseil du café-cacao (CCC), le nouvel organe public de gestion.

Jeudi, le ministre ivoirien de l'Agriculture Mamadou Sangafowa Coulibaly avait salué "l'adhésion progressive des différents opérateurs à ce programme", qui a ces dernières semaines fait l'objet de tensions avec les exportateurs, sur fond de baisse des cours mondiaux du cacao.

Le ministre a dit attendre d'un nouveau "comité de suivi" un premier bilan de la réforme d'ici fin février.

La semaine dernière, une mission de la Banque mondiale (BM) et le ministre de l'Economie Charles Diby Koffi avaient nié toute divergence entre les acteurs de la filière, concédant seulement des "discussions techniques" en cours.

La BM avait souligné à cette occasion que la réduction de la dette extérieure ivoirienne programmée avec le Fonds monétaire international (FMI) et attendue dans les prochains mois était liée à la finalisation de la réforme cacaoyère

Gabon:

111 millions d'euros pour une centrale électrique à Port-Gentil

Le Gabon va "construire très prochainement une centrale ther-

mique à Port Gentil, capitale économique du Gabon (ouest) (...) d'une valeur globale de 111 millions d'euros", selon un communiqué diffusé vendredi dans le quotidien L'Union.

Selon le texte de la Société d'électricité et d'eau du Gabon (SETEG) dont l'actionnaire majoritaire est l'Etat, l'ouvrage "vise une capacité installée de 105 Megawatt. Les travaux de la première tranche démarrent en février et vont durer 12 mois". La centrale sera construite par la société israélienne Telemenia, qui a construit la centrale à gaz de Alenakiri, à Owendo, le port de Libreville et qui doit en partie alimenter la zone économique spéciale de Nkok, à une trentaine de kilomètres de la capitale, inaugurée en septembre.

"Cet investissement vise à renforcer l'offre énergétique au sein de la capitale économique et favoriser l'implantation de nouveaux opérateurs économiques attendus dans la perspective du développement de la zone économique spéciale de Mandji", presqu'île devant notamment accueillir une zone franche.

"Cette initiative rentre dans le cadre de la mise en oeuvre de la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la construction des infrastructures d'eau et de l'électricité à travers le pays et sécuriser l'accès à ces deux produits de base aussi bien pour les ménages que pour les entreprises", selon le texte.

USA:

La Maison Blanche table sur deux millions d'emplois créés en 2012

La Maison Blanche a indiqué vendredi qu'elle tablait sur une amélioration des créations d'emplois en 2012, avec deux millions de postes, et qu'il appartenait au Congrès d'agir pour faire baisser encore un chômage "trop élevé".

Selon les prévisions du Cercle des conseillers économiques du président Barack Obama, "la croissance moyenne des effectifs salariés devrait augmenter de 146.000 par mois en 2011 à environ 167.000 en 2012".

"A ce rythme, deux millions d'emplois seront créés au cours de l'année 2012, une hausse par rapport aux 1,8 million de l'année dernière", a précisé la Maison Blanche dans le rapport économique annuel du président au Congrès.

Cette prévision a été réalisée "début février", tandis que la dernière projection de la Maison Blanche quant au taux de chômage (8,8% au quatrième trimestre 2012), contenue dans le projet de loi de finances présenté quatre jours auparavant, avait été établie en novembre.

La Maison Blanche considère cette dernière comme caduque. Depuis cette date, a-t-elle rappelé, "la forte baisse du chômage vers la fin de 2011 a pris les prévisionnistes économiques par surprise". Le taux de chômage est en effet descendu de 9,0% en septembre à 8,3% en janvier.

Malgré tout, "le niveau du chômage reste trop élevé", ont estimé les conseillers de M. Obama, sans fournir de nouvelles prévisions de taux de chômage. Ils ont rappelé leurs inquiétudes face au nombre de chômeurs de longue durée et d'Américains ayant abandonné la recherche d'un emploi.

"L'une des raisons de l'étendue de l'incertitude dans les prévisions est qu'il n'est pas évident de savoir quelle part des initiatives pour la création d'emplois prises par le président sera adoptée par le Congrès dans l'année à venir", a souligné la Maison Blanche.

M. Obama avait présenté en septembre un plan de relance de l'emploi, dont la majorité républicaine à la Chambre a rejeté l'essentiel.

Gaz de schiste:

Pas de lien direct avec la contamination des nappes d'eau

La fracturation hydraulique ou "fracking", une technique controversée pour extraire du gaz naturel dans la couche de schiste, n'est pas directement liée à une contamination des nappes d'eau se trouvant près de la surface du sol, selon une étude présentée jeudi.

En fait, nombre de problèmes attribués à cette technique, consistant à injecter à haute pression de grandes quantités d'eau avec du sable et des additifs chimiques, résultent surtout du processus classique de forage comme des malfaçons en cimentant des puits ou d'autres défaillances techniques, a expliqué Charles Groat, directeur adjoint de l'Institut de l'Energie à l'Université du Texas (sud), principal auteur de ce rapport.

L'étude a aussi conclu que de nombreux cas de contamination résultent d'erreurs de traitement en surface des eaux usées provenant du forage mais pas du "fracking" en tant que tel.

"Nous n'avons trouvé aucune indication directe que le fracking avait contaminé les nappes d'eau souterraines", a-t-il dit devant la presse à la conférence annuelle de l'Association américaine pour l'avancement de la science qui rassemble 8.000 chercheurs à Vancouver (ouest du Canada) du 16 au 20 février. M. Groat a précisé, en réponse à une question, que cette étude n'avait pas été financée par l'industrie.

"La plupart des problèmes cités dans le développement des gaz de schiste et qui ont un impact sur l'environnement se produisent en surface ou près de la surface du sol", a insisté M. Groat.

Il a cité la présence de gaz naturel dans l'eau destinée à la consommation et qui peut s'enflammer, une activité sismique provoquée par la fracturation hydraulique ou le risque d'émission de méthane, un gaz à effet de serre.

Mais il a concédé l'insuffisance des données scientifiques permettant de comprendre et d'évaluer ces problèmes.

ACTUALITES

Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés

Suivi enrôlement : du 19/01/2012 au 30/01/2012

	Willaya	Moughataa	Total au 19/01/2012	Dimanche 22/01/2012	Lundi 23/01/2012	Mardi 24/01/2012	Mercredi 25/01/2012	Jeudi 26/01/2012	Dimanche 29/01/2012	Lundi 30/01/2012	Nbre total d'enrôlement
1	Hodh Chargui	Néma	4 365	-	-	0	197	96	0	0	4 658
2		Amourj	1 820	51	-	0	137	37	0	0	2 045
3		Bassiknou	1 651	95	47	81	53	79	106	68	2 180
4		Djiguenni	6 503	73	51	70	21	111	45	59	6 933
5		Timbedra	7 168	111	86	81	107	102	105	107	7 867
6		Dhar	181	22	3	8	4	3	29	40	290
Total Hodh Chargui											23 973
1	Hodh Gharbi	Aioun	9 245	162	168	106	186	169	178	120	10 334
2		Tamchekit	2 069	83	49	56	71	38	43	52	2 461
3		Koubeni	5 893	113	131	109	110	104	112	101	6 673
4		Tintane	4 621	104	84	99	79	70	97	98	5 252
Total Hodh El Gharbi											24 720
1	Assaba	Kiffa	8 085	136	125	123	138	126	145	138	9 016
2		Kankoussa	5 704	37	53	51	50	61	82	70	6 108
3		Boumeïd	1 141	22	9	23	31	33	24	29	1 312
4		Guerou	6 306	120	94	105	93	81	122	89	7 010
5		Barkowel	2 628	178	107	162	90	97	147	140	3 549
Total Assaba											26 995
1	Gorgol	Kaédi	8 771	141	24	98	122	76	139	139	9 510
2		Mounguel	4 881	62	90	112	69	114	90	66	5 484
3		Maghama	1 068	-	-	-	-	-	-	-	1 068
4		M'Bout	5 377	80	73	83	77	62	88	88	5 928
2823											21 990
1	Brakna	Aleg	9 716	141	146	126	127	46	132	115	10 549
2		Bababé	3 975	62	42	21	84	58	66	30	4 338
3		M'Bagne	2 897	49	39	57	80	0	65	51	3 238
4		Maghta Lahjar	7 160	108	106	53	94	92	100	91	7 804
5		Boghé	7 896	126	140	110	106	112	135	129	8 754
Total Brakna											34 683
1	Trarza	Rosso	8 666	136	125	140	109	130	127	136	9 569
2		Ouad Naga	2 805	56	101	82	80	57	108	0	3 289
3		Keur Macène	4 090	69	62	76	87	68	72	39	4 563
4		R'Kiz	6 176	126	88	101	197	112	95	155	7 050
5		Boutilimit	7 678	124	111	114	127	121	112	118	8 505
6		Mededra	3 195	107	97	73	62	52	90	70	3 746
Total Trarza											36 722
1	Adrar	Atar	9 735	113	129	128	147	151	134	128	10 665
2		Aoujeft	2 435	-	-	0	0	0	29	62	2 526
Total Adrar											13 191
1	Dakhlet Nouadhibou	Nouadhibou	12 067	191	168	207	129	178	158	132	13 230
2		Nouadhibou2	1 603	116	84	103	106	137	131	116	2 396
Total Dakhlet Nouadhibou											15 626
1	Tagant	Tidjikdja	5 163	149	107	147	108	136	143	127	6 080
2		Moudjeria	3 088	121	71	89	65	85	98	102	3 719
Total Tagant											9 799
1	Guidimagha	Sélibaby	7 027	100	93	91	87	63	100	93	7 654
2		Ould Yengé	4 586	111	100	54	71	84	91	85	5 182
Total Guidimagha											12 836
1	Tiris Zemmour	Zouelrat	9 005	138	115	103	84	123	113	143	9 824
2		F'Derek	1 211	29	33	25	14	21	22	16	1 371
Total Tiris Zemmour											11 195
1	Inchiri	Akjoujt	5 817	134	138	99	96	141	121	154	6 700
Total Inchiri											6 700
1	Nouakchott	Tevragh Zeina	15 084	232	265	210	267	291	213	243	16 805
2		Sebkha	12 046	217	215	206	231	238	238	251	13 642
3		El Mina	14 833	335	372	310	289	349	397	321	17 206
4		Riyad	14 926	293	344	283	346	355	356	423	17 326
5		Arafat	13 776	274	347	333	345	368	342	329	16 114
6		Toujounine	13 052	228	158	47	258	175	135	289	14 342
7		Dar Naïm	16 330	228	289	270	370	356	269	353	18 465
8		Ksar	12 361	371	366	386	376	495	446	293	15 094
9		Teyaret	12 656	236	212	235	177	242	257	223	14 238
Total Nouakchott											143 232
Total Général :			338 532	6 310	5 857	5 646	6 354	6 295	6 447	6 221	381 662

PUBLICITE**ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL (OMVS)****SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE DIAMA (SOGED)****Avis d'appel d'offres /****Travaux de rénovation de la protection passive des palplanches du rideau amont du duc d'Albe amont et des piles du côté de la porte busquée amont de l'écluse du barrage de Diama**

1. La Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED/OMVS) a l'intention d'affecter une partie de ses ressources budgétaires de l'exercice 2012 pour effectuer les paiements au titre du marché de rénovation de la protection passive des palplanches du rideau amont, du duc d'albe amont et des piles du côté de la porte busquée amont de l'écluse du barrage de Diama

2. La Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED/OMVS) invite les candidats admis à concourir à soumettre, sous plis fermés, leurs offres pour lesdits travaux.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans le Dossier d'appel d'offres et est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent examiner les documents d'appel d'offres tous les jours ouvrables de 09 heures à 14 heures aux adresses suivantes:

Monsieur le Directeur Général de la SOGED

B.P. 5048, Nouakchott, Mauritanie

Tél. : 0022245 24 24 58 - Fax: 0022245 24 45 35

E-mail: camarabouba32@yahoo.fr

ou

Monsieur le Directeur Général de la SOGED

Barrage de Diama, B.P. 396, Saint-Louis, Sénégal

Tél : 00221 33 961 16 31 et 00 221 33 961 16 55 - Fax :

00 221 33 961 16 31

E-mail : adamacheibani@yahoo.fr

5 Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous les renseignements complémentaires uniquement auprès de la Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED) aux adresses ci-dessus.

6. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en Français peut être acheté par tout candidat intéressé sur présentation d'une demande écrite aux adresses mentionnées ci-dessus, sur paiement d'un montant non remboursable de (deux cents mille francs CFA (200.000 F CFA) ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

Le paiement sera effectué par chèque certifié ou par virement bancaire au nom de la Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED/OMVS).

Un candidat ayant payé le dossier d'appel d'offres peut le recevoir en version numérique s'il en fait la demande.

En cas de transmission du DAO par courrier rapide, les frais seront à la charge du demandeur. L'envoi ne se fera qu'après paiement des frais.

7. Une visite obligatoire du site des travaux aura lieu le lundi 05 mars 2012 à partir de 10 h 00 mn au barrage de Diama.

8. Les offres doivent être remises au plus tard le 05 avril 2012 à 14 heures 00 mn aux adresses ci-dessous :

Société de Gestion et d'Exploitation de Diama

(SOGED/OMVS) B.P. 5048, Nouakchott, Mauritanie

Tél. : 00 222 45 24 24 58 - Fax: 00 222 45 24 45 35

Secrétariat du Directeur Général-1er Etage

ou

Société de Gestion et d'Exploitation de Diama
(SOGED/OMVS)

Barrage de Diama, B.P. 396, Saint-Louis, Sénégal

Tél. : 00221339611631 et 00221 33961 1655 - Fax:

00221339611631

Bureau du Chef de Division Exploitation Barrage

Les offres doivent être assorties d'une garantie égale à : cinq millions de Francs CFA (5000 000 F CFA) ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu le 06 avril 2012 à 10 heures 00 mn à l'adresse ci-dessous:

Société de Gestion et d'Exploitation de Diama
(SOGED/OMVS) B.P. 5048, Nouakchott, Mauritanie

Tél. : 0022245 242458 - Fax: 0022245 2445 35

Salle de réunion - 2ème Etage

Fait à Nouakchott le 13 février 2012

Le Directeur Général

Mamédy SACKO

**ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL (OMVS)****SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE DIAMA (SOGED)****Avis d'appel d'offres****Travaux de rénovation de la protection passive des palplanches du rideau à redans amont, côté évacuateur et côté écluse du barrage de Diama**

1. La Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED/OMVS) a l'intention d'affecter une partie de ses ressources budgétaires de l'exercice 2012 pour effectuer les paiements au titre du marché de rénovation de la protection passive des palplanches du rideau à redans amont, côté évacuateur et côté écluse du barrage de Diama.

2. La Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED/OMVS) invite les candidats admis à concourir à soumettre, sous plis fermés, leurs offres pour lesdits travaux. Le marché est divisé en deux lots distincts:

Lot A: Rénovation de la protection passive des palplanches du rideau à redans amont, côté évacuateur du barrage de Diama ;

Lot B: Rénovation de la protection passive des palplanches du rideau à redans amont, côté écluse du barrage de Diama.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans le Dossier d'appel d'offres et est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent examiner les documents d'appel d'offres tous les jours ouvrables de 09 heures à 14 heures aux adresses suivantes:

Monsieur le Directeur Général de la SOGED

B.P. 5048, Nouakchott, Mauritanie

Tél. : 0022245 24 24 58 - Fax: 00 222 45 24 45 35

E-mail : camarabouba32@yahoo.fr

Ou

Monsieur le Directeur Général de la SOGED

Barrage de Diama, BP : 396, Saint Louis, Sénégal

Tel. : 0022133961 1631 et 221 33 961 16 55 - -

Fax : 00 221 33--961 1631

E-mail : adamacheibani@yahoo.fr

5- Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous les renseignements complémentaires uniquement auprès de la Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED) aux adresses ci-dessus :

6. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en Français peut être acheté par tout candidat intéressé sur présentation d'une demande écrite aux adresses mentionnées ci-dessus, sur paiement d'un montant non remboursable de (deux cents mille francs CFA (200.000 F CFA) ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

Le paiement sera effectué par chèque certifié ou par virement bancaire au nom de la Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED/OMVS).

Un candidat ayant payé le dossier d'appel d'offres peut le recevoir en version numérique s'il en fait la demande.

En cas de transmission du DAO par courrier rapide, les frais seront à la charge du demandeur. L'envoi ne se fera qu'après paiement des frais.

7- Une visite obligatoire du site des travaux aura lieu le lundi 05 mars 2012 à partir de 12 h 30 mn au barrage de Diama.

8- Les offres doivent être remises au plus tard le 05 avril 2012 à 14 heures 00 mn aux adresses ci-dessous:

Société de Gestion et d'Exploitation de Diama

(SOGED/OMVS)

B.P. 5048, Nouakchott, Mauritanie

Tél. : 00 22245 2424 58 - Fax: 0022245 24 45 35

Secrétariat du Directeur Général-1er Etage

ou

Société de Gestion et d'Exploitation de Diama
(SOGED/OMVS)

Barrage de Diama, B.P. 396, Saint-Louis, Sénégal

Tél. : 0022133961 1631 et 00 221339611655 -

Fax: 00 221339611631

Bureau du Chef de Division Exploitation Barrage

Les offres doivent être assorties de garanties d'offre de montants égaux à:

- Lot A : cinq millions de Francs CFA (5000 000 F CFA) ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible ;

- Lot B : deux millions cinq cent mille francs CFA(2.500.000 FCFA) ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu le 06 avril 2012 à 12 heures 00 mn à l'adresse ci-dessous :

"Société de Gestion et d'Exploitation de Diama
(SOGED/OMVS)

B.P. 5048, Nouakchott, Mauritanie

Tel : 00222 45242458 - Fax : 00 222 45 24 4535

Salle de réunion - 2ème Etage

Fait à Nouakchott le 13 février 2012

Le Directeur Général

Mamédy SACKO

PUBLICITÉ



MINISTÈRE DU PÉTROLE, DE L'ÉNERGIE ET DES MINES
SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ (SOMELEC)

Avis international à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant en charge de la réalisation et du suivi de la mise en œuvre d'un plan de développement des ressources humaines

1. Dans le cadre de son plan de développement et de redressement, la SOMELEC, Société Mauritanienne d'Electricité, société nationale à capitaux publics de droit Mauritanien, a programmé des actions visant la rationalisation et l'amélioration de la gestion de ses ressources humaines par la mise en œuvre d'outils adéquats permettant d'accompagner le développement de l'Entreprise et d'anticiper les changements qui s'imposent. C'est dans ce cadre que la Société compte confier la réalisation, le suivi et la supervision de ce programme à un bureau d'études présentant l'expérience et les références requises. A cet effet, la Somelec lance le présent avis international à manifestation d'intérêt.

2. Objectif de l'étude :

L'objectif de l'étude est de permettre à la SOMELEC d'identifier ses besoins en effectifs et de pourvoir les postes correspondants dans le strict respect de la légalité et de manière transparente, garantissant l'accès à des profils adéquats, compétents et expérimentés.

3. Prestations à réaliser :

Le Consultant aura notamment à réaliser, sous sa responsabilité, et en concertation avec les services compétents de la Somelec les tâches suivantes :

- l'actualisation des besoins de recrutement sur la période 2012-2015 ;
- l'élaboration d'un plan de recrutement et de redéploiement des effectifs intégrant le turn over ;
- la réalisation et le suivi des tests et entretiens de recrutement et l'application des procédures correspondantes ;
- l'élaboration d'un plan de formation à l'horizon 2012-2015.

4. Profil du consultant :

Le consultant devra avoir une grande expérience dans les études et de l'ingénierie des ressources humaines et des recrutements.

5. Par le présent avis, la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), invite les bureaux d'études possédant l'expérience requise en matière de réalisation des études de ressources humaines dans un environnement industriel à

présenter leur dossier de candidature.

Pour être pré qualifié, le candidat doit avoir les références minimales suivantes :

5.1 Références générales : avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins cinq contrats dans le domaine de l'ingénierie des ressources humaines.

5.2 Références spécifiques : avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins trois contrats portant sur le recrutement du personnel en milieu industriel.

5.3 Références financières : avoir réalisé, au cours des cinq dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 100 000 euros.

6. Les Bureaux ou groupements de bureaux intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point 8, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre, sous peine de rejet, les éléments suivants :

6.1 Une lettre de candidature, signée du responsable légal du bureau ou du mandataire commun du groupement de bureaux ;

6.2 Les qualifications techniques, l'expérience en rapport avec l'étude et les références concernant des contrats analogues exécutés par le candidat. Ces références doivent notamment porter sur l'expérience générale, l'expérience spécifique et toutes autres références pertinentes qui démontrent que le bureau possède les capacités techniques pour exécuter les prestations requises avec indication de la nature du projet, du bénéficiaire, de sa période de réalisation, du volume des prestations confiées au bureau ;

6.3 La situation des effectifs et des qualifications du personnel pour apprécier que le candidat possède les ressources humaines qualifiées nécessaires à la réalisation des prestations demandées.

6.4 Les références financières qui permettent d'apprécier la capacité financière du candidat à exécuter les prestations

demandées. (Chiffres d'Affaires réalisés au cours des cinq dernières années, bilans certifiés des cinq derniers exercices, attestation de non faillite et de non poursuite judiciaire et extrait de registre de Commerce etc....)

6.5 En cas de groupement de Bureaux, il y aura lieu d'indiquer le statut de ce groupement.

Seules les références et informations authentifiées seront prises en compte.

7. Les dossiers de candidature doivent être adressés par courrier postal ou déposés au plus tard le 11 Mars 2012 à 12h00 TU à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation de la SOMELEC47, Avenue de l'Indépendance
BP 355, Nouakchott République Islamique de Mauritanie,
Et porter la mention :

" Avis international à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant en charge de la réalisation et du suivi de la mise en œuvre d'un plan de développement des ressources humaines"

8. Pour toute demande d'éclaircissement relative au présent Avis, les candidats intéressés doivent s'adresser à l'adresse indiquée ci-après :

Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation de la SOMELEC
47, Avenue de l'Indépendance
Tél: 00 222 4 525 67 83 Fax: 00 222 4 525 39 95
Courrier électronique : bechir@somelec.mr ou Bedy@somelec.mr

Le Président de la Commission des Achats d'Exploitation
Mohamed Salem Ould Ahmed

Premier ministre
Commission Nationale des Etats
Généraux de l'Education et la Formation
APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'organisation des états généraux de l'éducation et de la formation, la Commission Nationale des Etats Généraux de l'Education et de la Formation (CNEGEF) se propose de recruter huit (8) consultants nationaux en vue de traiter les principales thématiques relatives au système éducatif, à savoir :

Lot 1 : Ressources humaines ; Lot 2 : Programmes et manuels ; Lot 3 : Enseignement des sciences ; Lot 4 : Formation professionnelle; Lot 5 :Suivi et Evaluation; Lot 6 : Infrastructures ; Lot 7 : Cadre institutionnel et Pilotage ; Lot 8 : Innovation et Recherche scientifique.

La CNEGEF invite les personnes intéressées répondant aux critères établis à cette fin de s'adresser au siège de ladite Commission (Zone résidentielle Ilot C no 452 en face du siège de la HAPA) pour retirer les documents relatifs à cet appel (Note d'information, TDR, Grille d'évaluation). Ces documents peuvent également être téléchargés directement du site de la CNEGEF (www.ege.gov.mr).

Les dossiers de candidature doivent être déposés au siège de la Commission au plus tard le 29 février 2012 à 15 h. La réception des dossiers s'effectuera tous les jours ouvrables de 9 h à 14 h.

Le Président
Hamoud Ould Hamadi

République Islamique de Mauritanie
Honneur -Fraternité -Justice
AUTORITE DE REGULATION
CONSEIL NATIONAL REGULATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES

Objet: Délégation du service public d'eau

Afin d'assurer la pérennité de la gestion du service de l'eau, en conformité avec le décret 2007-107 du 13 avril 2007, l'ARE lance la procédure de recrutement d'un opérateur de droit privé qui sera chargé de l'exploitation technique et commerciale des installations d'alimentation en eau dans les localités de :

Keur Madiké, Baghdad, Guidakhar, Chigara, Keur Mour, Jidrel Mohgen, Satara, Thiambène, Fass, Medina Salam, Gani, Oum El Ghoura, Tekane, Lemleigue, Fanaye Niakouar, Medina Fanaye, Dara Salam, MBarwadjji, Niang Mboul et Lexeiba dans la wilaya du Trarza; selon les règles définies dans le dossier d'appel d'offres.

L'Appel d'Offres est ouvert à toute entreprise de droit privé, établie en Mauritanie.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues au siège de l'ARE à l'adresse suivante:

428, Rue 23023 Ksar
BP 4908 Nouakchott
Tél: 45291270
Fax: 45291279.

Les Dossiers d'Appel d'Offres sont retirés sur présentation d'un avis de versement d'une somme forfaitaire non remboursable de 10.000 UM en faveur de l'ARE, auprès de l'une des banques suivantes;

BCM, BADH, BCI, BAMIS, BMCI, BNM, BACIM, GBM.

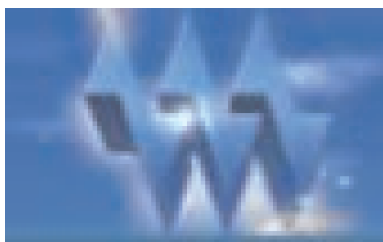
Les offres devront être adressées à Monsieur le Président du Conseil National de Régulation et parvenir au plus tard le mercredi 29 février 2012 à 12 heures TU à l'adresse ci-dessus.

L'ouverture, en séance publique, des plis aura lieu dans les locaux de l'ARE, le mercredi 29 février 2012 à 12 heures 15 mn TU.

L'ARE se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres.

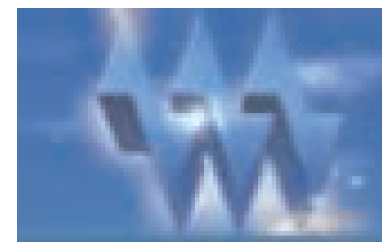
Le Président du Conseil National de Régulation
Nani OULD CHROUGHA

PUBLICITE



MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES

SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE

Projet de construction de la ligne haute tension 225 kV Nouakchott- Nouadhibou et des postes associés

Appel international à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé des études, du contrôle, de la coordination et de la supervision des travaux de construction de la ligne haute tension 225 kV Nouakchott-Nouadhibou et des postes associés

1. Le Gouvernement Mauritanien a obtenu un financement du Fonds Saoudien pour le Développement pour la réalisation d'une ligne haute tension (225 kV) entre les villes de Nouakchott et de Nouadhibou et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour couvrir les coûts des prestations d'ingénierie relatives aux études, au contrôle, à la coordination et à la supervision des travaux de construction de ladite ligne et des postes associés.

Le projet consiste en la construction de lignes haute tension et des postes associés :

- Lignes THT
- Ligne 225 kV à structure double terne Nouakchott-Nouadhibou d'une longueur de 460 kilomètres environ ;
- Ligne 225 kV à structure simple terne centrale 120 MW SOMELEC Nouakchott - Poste haute tension OMVS Nouakchott ;
- Ligne 90 kV à structure double terne PK41 Nouadhibou - centrale SOMELEC Nouadhibou.

- Postes THT
- Poste 225/90 kV - PK 41 de Nouadhibou ;
- Poste 90/15 kV - centrale SOMELEC Nouadhibou.

2. Les prestations d'ingénierie, objet du présent appel à manifestation d'intérêt, comportent la réalisation de l'ingénierie détaillée, des études d'impact environnemental et social, de l'avant projet détaillé, la confection des documents d'appel d'offres, l'assistance au Maître de l'Ouvrage dans le processus d'attribution des marchés, le suivi des études d'exécution, le suivi de la fabrication des équipements, la participation aux essais des équipements et à leur réception en usine, la surveillance et le contrôle des travaux et le suivi de la formation du personnel du Maître de l'Ouvrage.

3. Par le présent avis, la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), société de droit public mauritanien, sise 47, Avenue de l'Indépendance à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, invite les consultants ou groupements de consultants ayant une réputation internationale et possédant l'expérience requise en matière d'études de lignes et de postes THT et du suivi de leur exécution, à présenter leur candidature pour la réalisation des prestations décrites au point 2.

Pour être pré qualifié, le candidat doit avoir les références minimales suivantes :

3.1 Références générales : avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins trois contrats d'études et/ou de supervision de travaux dans le domaine de la production, du transport ou de la distribution d'électricité d'une valeur nominale unitaire d'au moins cinq cent mille dollars des Etats-Unis (500 000 US\$).

3.2 Références spécifiques :

3.2.1 avoir réalisé avec succès, au cours des cinq

dernières années, au moins deux études portant sur des projets de lignes haute tension (tension supérieure à 90 kV). Ces projets doivent être d'une longueur unitaire minimale de deux cent kilomètres (200 kms) et d'une valeur unitaire d'au moins quarante millions de dollars des Etats-Unis (40 000 000 US\$) ;

3.2.2 avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins deux études portant sur des projets de postes haute tension (tension supérieure à 90 kV). Ces projets doivent être d'une valeur unitaire d'au moins dix millions de dollars des Etats-Unis (10 000 000 US\$) ;

3.2.3 avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins deux contrats de supervision et de contrôle portant sur des projets de lignes haute tension (tension supérieure à 90 kV). Ces projets doivent être d'une longueur unitaire minimale de deux cent kilomètres (200 kms) et d'une valeur unitaire d'au moins quarante millions de dollars des Etats-Unis (40 000 000 US\$) ;

3.2.4 avoir réalisé avec succès, au cours des cinq dernières années, au moins deux contrats de supervision et de contrôle portant sur des projets de postes haute tension (tension supérieure à 90 kV). Ces projets doivent être d'une valeur unitaire d'au moins dix millions de dollars des Etats-Unis (10 000 000 US\$).

3.3 Références financières : avoir réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins deux millions dollars des Etats-Unis (2 000 000 US\$).

4. Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point 6 ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre les éléments suivants :

4.1. Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du mandataire commun du groupement de consultants ;

4.2. Les qualifications techniques, l'expérience en rapport avec les prestations demandées et les références concernant des marchés analogues exécutés par le candidat. Ces références, obligatoirement étayées par des attestations des bénéficiaires, doivent notamment porter sur l'expérience générale, l'expérience spécifique et toute autre référence pertinente qui démontrent que le candidat possède les capacités techniques pour exécuter les prestations requises avec indication de la nature du projet, du bénéficiaire, de sa période de réalisation, du volume des prestations confiées au candidat ;

4.3. La situation des effectifs techniques et des qualifications du personnel pour apprécier que le candidat possède les ressources humaines qualifiées nécessaires à la réalisation des prestations ;

4.4. La description des outils et matériels dont le candidat dispose pour exécuter les prestations ;

4.5. Les références financières qui permettent d'apprécier la capacité financière du candidat à exécuter

les prestations (Chiffres d'Affaires réalisés au cours des cinq dernières années, bilans certifiés des cinq derniers exercices, attestation de non faillite et de non poursuite judiciaire et extrait de registre de Commerce etc....)

Seules les références et informations authentifiées seront prises en compte.

5. En cas de groupement de consultants, il y aura lieu d'indiquer le statut de ce groupement. Les conditions à remplir par le mandataire commun et par chacun des membres du groupement sont indiquées ci -après :

5.1 le groupement de consultants, pris collectivement, doit satisfaire aux références minimales fixées au point 3 ci-avant, les références correspondant à chacun des membres du groupement étant pour cela additionnées afin d'obtenir les capacités totales du groupement.

5.2 chacun des membres du groupement doit présenter les documents demandés au point 4 ci-avant en dehors de la lettre de candidature (point 4.1) pour laquelle une seule signée du mandataire commun du groupement est suffisante.

5.3 un des membres du groupement sera désigné comme mandataire commun. Il devra joindre au dossier de candidature les pouvoirs l'habilitant à engager le groupement.

6. Les dossiers de candidature, rédigés en langue française et établis en quatre exemplaires dont un original, doivent être adressés par courrier ou déposés au plus tard le 14/3/2012 à 12h00 TU à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général de la SOMELEC
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 Nouakchott
République Islamique de Mauritanie

Et porter la mention :

" Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé des études, du contrôle, de la coordination et de la supervision des travaux de construction de la ligne haute tension 225 kV Nouakchott-Nouadhibou et des postes associés "

7. Pour toute demande d'éclaircissement relative au présent avis, les candidats intéressés doivent s'adresser à :

Monsieur le Directeur Général de la SOMELEC
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 Nouakchott
Télécopie : 00 222 45 25 39 95
Courriel : projetlignenkttndb@somelec.mr
République Islamique de Mauritanie

LE DIRECTEUR GENERAL
Mohamed Salem OULD BECHIR

Championnat national DII/ Zone Centre La phase aller jouée le week-end dernier

La phase aller du championnat national de la seconde division au niveau de la zone centre, qui comprend la wilaya du Trarza, le Brakna, le Gorgol et le Tagant, s'est jouée le vendredi 17 février 2012 à Kaédi, à Rosso et à Aleg. Dans la capitale régionale du Gorgol, la sélection de la wilaya et Talhaya de Rosso ont terminé sur les score de nul vierge de 0 but partout. A Rosso, ADB de Boghé sur inclinée sur le score de 2 buts à 0 face à l'Asc Guemeul de Rosso, au stade Ramdane, en seconde heure. A Aleg, la sélection régionale du Brakna a fait match nul de 0 but avec le Tagant. Cette zone est la seule, au titre de cette saison, à présenter quatre clubs. Au niveau de la zone Nord, en plus de Looty de Nouadhibou, nous avons la sélection régionale de l'Inchiri et celle de l'Adrar. Dans la zone Est, évoluent au titre du championnat de seconde division, les sélections régionales de l'Assaba, du Hodh El Gharbi et du Guidimagha. La sélection du Hodh Charghi s'est désistée.



Le championnat national de seconde division se joue au niveau des zones sportives régionales. Les clubs qualifiés, à raison d'une équipe par zone, doivent se joindre aux clubs de seconde division de la zone sportive spéciale de Nouakchott pour les qualifications au play-off national, en vue de la

montée en première division. La phase retour qui doit opposer les mêmes clubs va démarrer, probablement, vers le 15 mars prochain. Au niveau des autres zones, la phase aller n'a pas encore démarré.

S-BDieng

Burkina Faso :

Paulo Duarte limogé

Paulo Duarte, le sélectionneur portugais du Burkina Faso, vient d'être limogé suite à l'élimination au premier tour de la dernière CAN de son équipe. Celui que la presse locale avait surnommé le "Mourinho africain", n'aura jamais réussi à emmener la sélection du Burkina Faso au-delà du premier tour d'une CAN, que ce soit en 2010 ou en 2012. Paulo Duarte et sa sélection ont à chaque

fois terminé leur aventure à la dernière place de leur poule. Et cette année, le Burkina présente un bilan de 3 défaites en autant de matches. "Trois matches joués, trois matches perdus, a constaté à la télévision nationale le président de la Fédération burkinabée de football (FBF) Zambédé Théodore Sawadogo. Je crois qu'à l'étape actuelle, il est bienséant de con-

stater que le souffle n'existe plus et au sein de l'équipe-même, l'unanimité n'est pas faite autour de l'entraîneur". L'ancien coach du Mans, Paulo Duarte, aura réussi à qualifier deux fois d'affilée la modeste sélection du Burkina, depuis sa prise de poste en 2008. Mais visiblement il n'a plus rien à apporter à cette équipe, de laquelle il a dû tirer le meilleur

Transferts

Hiddink, la dernière folie d'Anzhi



Guus Hiddink a signé un contrat de 18 mois avec Anzhi Makhachkala, a annoncé vendredi le club russe, où il devrait devenir l'un des techniciens les mieux payés au monde. Un salaire de 10 millions d'euros net par an l'attendrait au Daguestan pour encadrer Samuel Eto'o et compagnie.

Une nouvelle star vient d'arriver à l'Anzhi Makhachkala. Cette fois, il prendra place sur le banc puisqu'il s'agit de Guus Hiddink, son nouvel entraîneur. "Le contrat a été conclu pour un an et demi. Outre sa fonction d'entraîneur, Hiddink occupera aussi le poste de vice-président chargé de développer le club", a précisé Anzhi dans un commu-

niqué, sans annoncer le montant du contrat. Selon un média néerlandais, Voetbal International, l'ancien sélectionneur de l'équipe de Russie devrait toucher 10 millions d'euros net par an, les impôts étant pris en charge par le club du Daguestan, dans l'instable Caucase russe.

"Je suis content d'avoir eu une telle opportunité", a déclaré Hiddink, 65 ans, cité sur le site internet du club. "Je connais les ambitions des actionnaires, du club, et des supporters. Le monde entier est maintenant au courant de cela. Et je vais faire tout mon possible pour faire en sorte que les matches de l'équipe correspondent à ces ambitions", a-t-il ajouté. Libre depuis son départ de l'équipe nationale de Turquie fin 2011, Hiddink devrait rejoindre l'équipe du magnat russe du pétrole Suleiman Kerimov dans son camp d'entraînement, à Belek en Turquie, selon le quotidien russe Sport

Express. La venue de Hiddink dans cette formation, qui a déjà enrôlé Samuel Eto'o et Roberto Carlos, avait été évoquée par la presse locale et le quotidien néerlandais, qui précisait même qu'il emmènerait ses deux assistants habituels. Le transfert de Hiddink, 65 ans, intervient après la démission de l'entraîneur d'Anzhi, Yury Krasnozhan, annoncée lundi. Selon le quotidien russe Sport Express, Hiddink, libre depuis son départ de l'équipe nationale de Turquie fin 2011, devrait rejoindre l'équipe du magnat du pétrole Suleiman Kerimov dans son camp d'entraînement, à Belek en Turquie. Fondé en 1991, Anzhi brille sur le marché des transferts depuis l'arrivée à sa tête de Kerimov il y a un an. Mais l'équipe n'occupe toutefois que la 7e place du championnat de Russie, à 13 longueurs du leader, le Zenit Saint-Petersbourg. Propriétaire du club depuis janvier 2010, Kerimov, réputé proche du Kremlin et dont la fortune est évaluée par le magazine Forbes à quelque 7,8 milliards de dollars (environ 5,4 milliards d'euros), a déjà investi des dizaines de millions dans l'espoir de propulser Anzhi dans les compétitions européennes

Athlétisme Quand Lemaitre n'apprécie pas le chrono

Le triple champion d'Europe Christophe Lemaitre, vainqueur du 60 mètres, n'a pas apprécié son chrono (6.59), samedi à Val-de-Reuil pour sa deuxième sortie en salle de l'hiver, deux centièmes en plus qu'à Liévin (Pas-de-Calais) il y a quatre jours.

"Je ne suis pas satisfait du chrono. J'attendais mieux qu'à Liévin (6.57). Il y a encore des trucs qui font défaut. Ce chrono ne reflète pas mon niveau actuel", a déclaré le Savoyard "Déjà j'étais énérvé après mon temps (6.69) en série. Je voulais taper fort d'entrée mais mes appuis ont lâché et je me suis affaissé", a indiqué le double médaillé des Mondiaux 2011 en plein air. Lemaitre, allongeant sa foulée sur la fin, a pu rattraper néanmoins in extremis le Nigérian Peter Emelieze (6.60) et le dépasser sur le fil. Mais, foi de Christophe, Lemaitre a promis de mettre les choses au point lors des Championnats de France, le week-end prochain à Aubière (Puy-de-Dôme), pour améliorer son record personnel (6.55) sur 60 mètres qui date de 2010.

Pour le jeune public, il y avait le grand blond et les autres. Qui connaissait parmi les chasseurs d'auto-

graphes Christine Arron? En tout cas, la détentrice du record d'Europe du 100 mètres (10.73 en 1998) vise, à 38 ans, les Mondiaux indoor d'Istanbul, début mars. Troisième du 60 mètres, en 7 sec 30, devant la championne d'Europe en titre de la ligne droite, l'Allemande Verena Sailer, la reine Christine est sur la bonne voie. Lauréate d'un faible concours de la longueur avec 6,35 m, et un seul saut validé, Eloyse Lesueur aussi vaut beaucoup mieux, même si elle a essentiellement travaillé la vitesse cet hiver. "J'ai mordu deux sauts au-delà de mon record de France (6,84 m). Je suis frustrée et j'espère que mon entraîneur (Renaud Longuevre) va changer d'avis pour les France, où je dois participer au 60 mètres", a expliqué la jeune femme.

Champion olympique 2004 et double champion du monde en plein air (2001/2003), le Dominicain Felix Sanchez a revisité son passé en couvrant le 400 m haies en 48 sec 78/100e, abaissant largement sa précédente meilleure performance mondiale (49.25) sur une distance qui n'est pas officielle en salle

Ligue National de Handball Les frères Gille réunis à Chambéry

Les champions olympiques, du monde et d'Europe français Bertrand et Guillaume Gille feront leur retour dans leur club formateur de Chambéry à partir de la saison prochaine, après dix ans à Hambourg ans le Championnat d'Allemagne, a annoncé vendredi le club savoyard.

De retour au Bercaill ! Près de 10 ans après leur départ de Savoie, Guillaume (35 ans, 287 sélections) et Bertrand Gille (33 ans, 247 sélections) quittent Hambourg pour retrouver Chambéry, leur club de cœur, à partir de la saison prochaine. Les deux frères se sont engagés respectivement pour deux et trois ans. L'occasion pour eux de retrouver leur petit frère Benjamin, pivot du club depuis 2000. "La puissance de Bertrand et sa polyvalence seront un atout indiscutable pour l'effectif. L'expérience de Guillaume et son charisme seront pour nous un véritable plus, car il arrive parfois à ce groupe de manquer de bouteille dans des moments clés", s'est félicité l'entraîneur Philippe Gardent, au lendemain de l'élimination de son équipe en poules de la Ligue des champions.

Inséparables, les deux joueurs ils auront donc réalisé toute leur carrière ensemble. Avec Chambéry, où ils ont joué entre 1996 et 2002, ils ont notamment remporté un titre de champion de France en 2001. Ils ont également été sacrés champion



d'Allemagne avec Hambourg en 2011, où ils jouent depuis dix ans. Ils sont également des cadres de l'équipe de France de handball depuis 2001. Ils ont remporté ensemble un titre mondial (2001), deux titres de champion d'Europe (2006, 2010) et un titre olympique (2008).

Les deux frères comptent également un titre mondial conquis séparément. Guillaume (1,92 m, 97 kg), qui évolue au poste d'arrière ou demi-centre, l'a remporté en 2009 alors que son frère avait interrompu sa carrière internationale après une blessure. Bertrand (1,87 m, 98 kg), désigné meilleur joueur du monde en 2003, l'a conquis en 2011, également pendant une blessure de son aîné. Il avait été élu meilleur pivot de la compétition, comme lors du Mondial-2001. Une nonne nouvelle de plus pour le championnat de France après les retour réussi de Nikola Karabatic à Montpellier en 2009 et de Jérôme Fernandez à Toulouse en 2011.

**Le SIDA est une pandémie qui décime. Nous y sommes tous exposés.
Protégeons-nous par la prévention**